

à supposer qu'ils aient été expédiés en toute sincérité et non à des fins publicitaires, comme il le craint, puis-je lui demander si le moment n'est pas venu de songer sérieusement à nommer un médiateur impartial qui serait chargé de siéger avec les parties, jour et nuit, pendant les prochains jours, en vue d'aboutir à un règlement. Je formule cette demande, car les parties dans une grève ne demandent pas d'aide d'habitude lorsqu'elles ne veulent pas en arriver à un règlement.

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, la question, bien entendu, est à l'étude. Si je peux me rendre compte à la suite des entretiens officieux que les deux parties sont vraiment désireuses d'en arriver à un règlement, ce sera une des façons de procéder auxquelles pourra recourir le ministre du Travail. Dans l'intervalle, je recommande aux deux parties de profiter des quelques prochains jours pour reprendre directement leurs pourparlers.

**M. Ed Schreyer (Selkirk):** Une autre question, monsieur l'Orateur. Des photographies transmises par la Presse canadienne montraient les nids que des oiseaux ont construit sur les ailes des DC-8 retenus au sol. D'après le ministre, la grève prendra-t-elle fin avant l'éclosion des œufs?

[Français]

## L'AGRICULTURE

### L'UCC ET LA POLITIQUE LAITIÈRE

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

La semaine dernière, nous avons reçu au Parlement les représentants de l'UCC, qui ont demandé au gouvernement fédéral d'améliorer la politique laitière.

L'honorable ministre a-t-il rencontré les représentants de l'UCC et a-t-il reçu des représentations demandant d'améliorer la politique laitière, au lieu de la laisser se détériorer?

[Traduction]

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas rencontré les représentants de l'UCC, mais des députés et un ministre ou deux les auraient reçus. Toutefois, l'UCC et l'organisation qui lui est affiliée, la Fédération canadienne des agriculteurs, m'ont fait certaines représentations au sujet des questions que soulève le député. Ces rencontres ont permis, je crois, de motiver les règlements gouvernementaux pour la campagne laitière de 1969-1970.

[M. Lewis.]

[Français]

ON SUGGÈRE DE CONTINUER LA POLITIQUE DE SUBVENTIONS POUR LE TRANSPORT DES GRAINS DE PROVENDE

**M. Bernard Dumont (Frontenac):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre de l'Agriculture pourrait-il nous assurer que les subsides accordés pour le transport des grains de provende vont être continués pour l'Est du Canada?

[Traduction]

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, dans sa forme actuelle, la question semble indiquer que ces gens veulent faire dire au ministre de l'Agriculture que ces subventions seront versées à perpétuité. Il m'est impossible de donner cette assurance. Les gouvernements doivent certes adapter, modifier ou améliorer leurs programmes de temps à autre. On n'a, cependant, nulle intention de supprimer ces subventions immédiatement.

## LES LANGUES OFFICIELLES

L'OPPORTUNITÉ D'UN AVIS DES LÉGISTES SUR LA CONSTITUTIONNALITÉ DE LA MESURE

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la justice. Étant donné que l'honorable J. T. Thorson, ancien membre du gouvernement Mackenzie King et jadis titulaire du deuxième poste judiciaire en importance au Canada, a déjà mis en doute la constitutionnalité de certains articles du projet de loi sur les langues officielles, doute que d'autres personnalités ont repris à leur compte, le ministre est-il disposé, et il y a un précédent à cela si j'ai bonne mémoire, à déposer à la Chambre, avant que soit amorcé le débat sur le projet de loi, l'opinion des légistes de la Couronne sur la constitutionnalité de certains de ses articles? Pourrait-il également nous dire si l'on a consulté certains professeurs canadiens de droit à ce sujet et si on leur a demandé leur avis? Le ministre consentirait-il à déposer l'opinion de ces personnes étrangères à son propre ministère?

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, nous appuyant sur l'avis des légistes de la Couronne, auquel on souscrit officieusement dans d'autres milieux, nous affirmons que le bill est constitutionnel dans sa forme actuelle et que le Parlement a le pouvoir requis pour l'adopter. Le gouvernement n'a pas l'intention de soumettre la question à la Cour suprême du Canada.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ma question ne portait pas sur cela. Le ministre fournirait-il les opinions des légistes et d'autres